

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 27
Pouvoirs : 3
Votants : 30
Pour : 30
Contre : 0
Abstentions : 0

Le cinq décembre deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS :

FAVREAU Gilles (CCVAI) représenté par GERY Françoise (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) représentée par PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) représenté par MURON Marie-Christine (CCVAI)

SECRETARE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : Contrat de reprise du PSE (polystyrène expansé) avec VALORPLAST

Date de transmission de l'acte: 11/12/2024

Date de reception de l'AR: 11/12/2024

042-244200614-DE2024_0512_14-DE

A G E D I

Dans le but de réduire les déchets mis dans la benne des non valorisés, et donc les coûts, une expérimentation peut s'opérer sur le tri des PSE (polystyrène expansé).

Il est proposé au conseil communautaire de signer une convention avec VALORPLAST pour la reprise de ces déchets

Conditionnés en sacs d'au moins 1000L sur la déchèterie, le PSE serait ainsi retiré des encombrants pour être collecté par le transporteur KNAUF Circular et acheminé sur un site de recyclage en France.

Le contrat prévoit un prix de rachat du PSE fixé à 55€/tonne en 2025.

La CCVAI devra se procurer des sacs normés pour le conditionnement.

Cette convention pourrait prendre effet début 2025.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

Article 1: AUTORISE le Président à signer la convention avec VALORPLAST pour la reprise du polystyrène expansé (PSE)

Article 2: AUTORISE le Président à faire toutes les démarches nécessaires à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 05/12/2024

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)



*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 11/12/24
et de la publication le : 11/12/24
Le Président,*



Date de transmission de l'acte: 11/12/2024
Date de reception de l'AR: 11/12/2024
042-244200614-DE2024_0512_14-DE
A G E D I